



# AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue à la mairie de Roberval le mardi 11 décembre 2018, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 260-2018 ayant pour objet l'imposition des quotes-parts aux municipalités pour l'année 2019.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en se présentant, aux heures normales d'ouverture de bureau, à la MRC du Domaine-du-Roy.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce douzième jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Steve Gagnon", is positioned above the printed name and title.

Steve Gagnon

Directeur général adjoint